

construisons
notre futur
établissement

Qu'est ce qu'une composante ? Quelle autonomie ?

Restitution de l'atelier en séance plénière

1^{er} et 2 février 2018 - ENSG

Participants

NOM Prénom	établissement
ATGER Guillaume	UPEM
BOULERIE Pascal	ENSG
CHATELLIER Patrice	IFSTTAR MLV
COUVREUR Gérard	IFSTTAR Villeneuve d'Ascq
DUCOURTIEUX Laurent	EIVP
EL MARS Samia	UPEM
JACQUOT-GUIMBAL Hélène	IFSTTAR
LAVOCAT Franck	UPEM
MORET Frédéric	UPEM
NAVIZET Isabelle	UPEM
PAPARODITIS Nicolas	ENSG
ROUSSEL Gilles	UPEM
SELLALI Amina	EIVP

Sommaire :

- 1. Quel pouvoir pour les composantes ?**
- 2. Quel sentiment d'appartenance à l'U-Cible ?**
- 3. Quel avenir pour les « petits » établissements s'ils se fondent parmi les composantes ?**
- 4. Quelle autonomie pour les composantes ?**



Qu'est ce qu'une composante ? Quelle autonomie ?

INTRODUCTION

Grande diversité d'origine des participants à cet atelier (EIVP, IFSTTAR, UPEM, ENSG). Pour certains, aucune idée de ce qu'est une composante. De ce fait; les débats ont essentiellement été axés autour de ce que l'UPEM entend par « composante ».

L'UPEM se compose actuellement de 12 « composantes », qui sont des unités de gestion qui gèrent des formations ayant des caractéristiques communes dans leurs contenus.

A noter que dans d'autres universités, les « composantes » peuvent également inclure des unités de recherche.

Lors du séminaire UPEM du 28 et 29 janvier 2018, une intervenante a utilisé le terme « composantes » pour désigner les établissements (EIVP, ENSG...) au sein de la future université, si celle-ci a la personnalité unique.

1. Quel pouvoir pour les composantes ?

Les composantes doivent-elles bénéficier d'une **délégation de pouvoirs** ou d'une **délégation de signature** ?

Le modèle qui est en train d'émerger est assez calqué sur le fonctionnement de l'UPEM, où les Directeurs des 12 composantes ont **délégation de signature**. Cependant, si l'EIVP, l'EAV&T, l'ENSG et l'ESIEE deviennent des composantes, de quelle autonomie ou de quels pouvoirs bénéficieront ces 4 établissements ?

A noter qu'une autre solution existait mais qui n'a pas été retenue : Une **expérimentation** proposait de laisser subsister des établissements publics, dotés de la **personnalité morale**, au sein d'un plus grand établissement public. Cette expérimentation n'a pas été retenue car :

- pour combien de temps ?
- qu'arrive-t-il une fois l'expérimentation terminée ?
- Manque de stabilité : il s'agirait d'un message hésitant qui serait envoyé aux entités qui viendront constituer l'U-CIBLE

C'est pourquoi la solution retenue est que chaque établissement perde sa personnalité morale au profit d'un grand établissement.

2. Quel sentiment d'appartenance à l'U-Cible ?

Comment créer une « **culture commune** » si les différentes entités n'ont aucun outil commun (SIREPA, SIFAC...) ?

Il est prévu que les évolutions se fassent en douceur, naturellement.

Les membres de l'atelier pensent qu'il serait pertinent de créer un **GLOSSAIRE** pour que tous les acteurs du projet aient un vocabulaire commun.



Qu'est ce qu'une composante ? Quelle autonomie ?

3. Quel avenir pour les « petits » établissements s'ils deviennent de simples « composantes » ?

L'ESIEE, l'EIVP, EAV&T et l'ENSG vont se greffer à une université de culture et au **fonctionnement assez centralisés**, où la gouvernance et les informations sont fortement descendantes.

Comment les établissements vont pouvoir rester visibles pour leurs partenaires extérieurs ? Comment conserver l'image, la « **marque** » de chaque établissement constitutif de l'U-Cible parmi les 16 composantes ? Les membres de l'atelier souhaitent que l'identification reste pérenne et visible, y compris à l'étranger.

De ce fait il faut que certaines composantes « visibles » (EUP, EAV&T, ESIPE, IUT, IFSTTAR...) puissent le rester après le 1^{er} janvier 2019.

L'U-Cible doit donc pouvoir **gérer la diversité**. De ce fait les Ecoles devraient *a priori* conserver leurs noms.

En écho à la 1^è partie sur le pouvoir, il est important que chaque composante puisse gérer des opportunités sans avoir à référer sans cesse au *Central*. D'où l'**autonomie budgétaire** et la délégation de signature.

4. Quelle autonomie pour les composantes ?

L'atelier s'est intéressé aux possibilités, pour les composantes, de créer/fermer ou faire évoluer une formation.

Des questions vont se poser quant à la communication interne au sein de l'U-Cible, notamment si l'idée d'une formation similaire émerge dans 2 composantes différentes, ayant des disciplines proches.

Faudra-t-il créer une entité transcomposantes pour échanger sur les projets et articuler recherche et formations ?

L'autonomie des composantes pourrait-elle être définies dans des contrats d'objectifs ?
Solution possible, mais très difficile et lourd à mettre en place et à suivre concrètement.



Qu'est ce qu'une composante ? Quelle autonomie ?

CONCLUSION

Prérogatives des composantes :

- Sur les contenus pédagogiques qu'elles vont porter
- Sur les choix des intervenants

« Composantes de recherches » ?

L'IFSTTAR se compose de 40 laboratoires répartis dans 5 départements.

La question de leur articulation au sein ou en complément des 16 composantes prévues dans l'U-Cible reste posée.